



Union paysanne
C.P. 899, succursale Bureau Chef
Lachute, Québec J8H 4G5
Tél. (450) 230-5046
paysanne@unionpaysanne.com

Communiqué : Producteurs artisans-fromagers: L'Union paysanne interpelle les acteurs du milieu.

Lachute, jeudi 28 novembre: L'Accord de libre-échange Canada-Europe, selon toute vraisemblance, sera ratifié et entrera en vigueur en 2015-2016. Cela veut dire que les producteurs artisans-fromagers, principalement du Québec, subiront une concurrence déloyale provenant des fromages fins européens. L'Union paysanne croit qu'il est possible d'agir afin de rétablir un équilibre dans le marché et favoriser notre souveraineté alimentaire.

L'Union paysanne demande donc à la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) **d'abroger l'obligation faite aux producteurs artisans-fromagers de racheter leur propre lait à un prix plus élevé.** En plus d'être une demande fréquente de leur part depuis 10 ans, ces frais ne sont pas justifiables pour quiconque connaît bien les dépenses qu'ils doivent faire pour la promotion de leurs fromages tout au long de l'année.

Nous demandons également à la FPLQ **d'enlever les prélevés des producteurs artisans-fromagers biologiques sur le transport de leur lait...vu qu'il n'est pas transporté.** Il serait d'ailleurs peut-être temps pour la FPLQ de revoir l'ensemble des prélevés faits aux producteurs artisans-fromagers afin de refléter plus adéquatement leur métier.

Le gouvernement fédéral qui a négocié cet accord n'est pas sans savoir que les normes de contrôle et de salubrité sont moindres en Europe qu'au Canada. Un plus grand fardeau financier et technique pèse donc de ce côté-ci de l'Atlantique. Hormis l'opinion de l'Union paysanne sur l'aspect aseptisé et hypocondriaque de la salubrité au Canada nous pensons que le fédéral peut **facilement mettre en place des mesures de remboursement des coûts reliés aux mesures de salubrité** que lui-même impose. Nous invitons le ministre de l'Agriculture Gerry Ritz à mettre en place un tel programme dès 2014.

Au niveau provincial, il revient au ministre de l'Agriculture, M. François Gendron, de **préparer des scénarios d'impact** de l'arrivée de fromages fins européens sur nos tablettes. En dernier recours, si la FPLQ et le gouvernement fédéral ne prennent pas leurs responsabilités, nous demandons au ministre de prévoir **un programme de soutien direct afin de soutenir les producteurs artisans-fromagers.** C'est un enjeu de souveraineté alimentaire.

Ici, il n'est pas question d'emprunter un ton alarmiste. Des solutions sont possibles dans le meilleur intérêt d'un secteur de notre économie qui est dynamique. Les producteurs artisans-fromagers représentent bien ce que la souveraineté alimentaire apporte de mieux au Québec. Qualité, proximité et économie régionale dynamique.

Pour information :

Benoit Girouard
Président Union paysanne
450-495-1910

Maxime Laplante
Vice-président
418-926-2473